



Site officiel : <http://www.bouere.mairie53.fr/>

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2012

Le treize décembre deux mil douze, à vingt heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont réunis en séance publique à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CHAUVEAU, Maire.

Etaient présents : CHAUVEAU Jacky, LABASQUE Guy, COULON Maryvonne, MARICHAL Benoît, AVALLART Pierre, MAHIEU Céline, MARTIN Jean-Pierre, VANHOUTTE Betty, HENOCH Frédérique, ORHON Marie-Françoise, LEBANNIER Jacky, HUAULME Didier, formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Jérôme HAMET, Christophe BESNIER,

Mme Céline MAHIEU a été élu secrétaire.

APPROBATION DE LA DERNIERE SEANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2012.

CIMETIERE : REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Monsieur le Maire signale que la procédure de reprise de concessions abandonnées arrive à son terme.

Mise en place en octobre 2009 :

27 octobre 2009 -1^{er} procès verbal de constatation de l'état d'abandon des tombes

8 décembre 2012 -2^o procès-verbal

« « «

Un mois après l'affichage de ce 2^o procès-verbal, le Conseil Municipal sera invité à se prononcer sur la reprise officielle des tombes restées en état d'abandon et dont les familles ne se seront pas manifestées en mairie.

La question sera donc examinée lors de la prochaine réunion de Conseil.

DEMANDE DE SUBVENTIONS TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Un diagnostic thermique de la salle polyvalente a été réalisé par le cabinet ECS en 2011 afin de réduire ses consommations énergétiques, renforcer le confort thermique et dégager des solutions techniques d'améliorations.

Mr le Maire présente aux conseillers municipaux le descriptif sommaire estimatif de ces travaux

L'opération consiste au remplacement des menuiseries bois extérieures (simple vitrage) par des menuiseries aluminium double vitrage, installation chauffage électrique de type rayonnant basse température (à la place de simples convecteurs) isolation et pose de faux plafonds.

Le montant du projet est estimé à 150.472,00 € HT, soit 179.964,51 € TTC.

Site officiel : <http://www.bouere.mairie53.fr/>

Ce montant comprend les travaux, les honoraires de l'architecte et les prestations complémentaires (bureaux de contrôle etc..)

Le plan de financement de ce projet s'articule comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL HT
Menuiseries alu	65.000,00€	- Etat	
Menuiseries bois	4.800,00€		
Electricité chauffage et VMC	47.200,00€	- Région des Pays de la Loire	30.000,00€
Peinture	1.900,00€	- Département	?
Faux plafond & isolation	7.920,00€		
Honoraires Architecte, SPS, Contrôle technique		- Europe	
Assurances ...13%	17.311,00 €	Leader GAL Sud Mayenne	15.000,00 €
		Autres fonds européens	
Divers, imprévus	6.341,00€	- Autres EDF	2000/5000€
		Fonds de concours CCPMG	25.000,00€
		<u>Autofinancement</u>	80.000,00€ ~
TOTAL	150.472,00€	TOTAL	150.472,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver l'opération " Rénovation de la salle polyvalente", telle que décrite ci-dessus,
- de statuer favorablement sur le plan prévisionnel de financement précité ;



Site officiel : <http://www.bouere.mairie53.fr/>

- d'approuver le projet de convention de fonds de concours à intervenir
- de solliciter toutes les aides financières mobilisables, susceptibles de compléter le financement de cette opération, à savoir :
 - * aide de la région au titre des travaux d'amélioration de la performance énergétique (travaux et audit énergétique)
 - * aide du département pour les grands équipements de proximité (gros travaux de rénovation)
 - * aide de l'Europe au titre des travaux d'amélioration de la performance énergétique
 - * aide de la communauté de communes du Pays de Meslay Grez au titre du fonds de concours 2009-2011
 - * aide en partenariat avec EDF
- de donner à Mr le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement, à Mr le 1^{er} adjoint, tout pouvoir pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

Une réunion de travail sera programmée en janvier afin de réétudier ce dossier et d'examiner également les autres projets :

- Mise à disposition du terrain pour construction nouveau Centre de Secours
- Conversion du Centre de Secours actuel
- Ecole : aménagement de 2 classes

SYNDICAT DE BASSIN DE LA TAUDE : ADHESION COMMUNE DE SOUVIGNE SUR SARTHE

Par délibération du 6 novembre 2012 la commune de Souvigné sur Sarthe a demandé son adhésion au syndicat du Bassin de la Taude.

Cette adhésion a été adoptée par le Comité syndical du Bassin de la Taude le 5 décembre 2012.

Les communes adhérentes à ce syndicat sont consultées afin d'approuver ou non cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au rattachement de la Commune de Souvigné-sur-Sarthe au Syndicat du Bassin de la Taude

PARTICIPATION VIABILISATION TERRAIN MIS A DISPOSITION POUR CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS

Un accord entre la Communauté de Communes du Pays de Meslay du Maine, le SDIS et la commune de Bouère prévoit la mise à disposition du terrain viabilisé pour la construction du nouveau Centre de Secours. Mr le Maire propose de céder le terrain actuel d'environ 1ha37a en soulte et le reste en participation. Le Conseil Municipal mandate Mr le Maire de négocier sur ces bases.

SIAEP : RAPPORT ANNEE 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE



Site officiel : <http://www.bouere.mairie53.fr/>

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable de l'année 2011 établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Grez-en-Bouère.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport qui est mis à disposition du public.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Une déclaration d'intention d'aliéner a été transmise le 1^{er} décembre 2012 concernant la propriété de la « Petite Sévaudière » Château
Le Conseil municipal renonce au droit de préemption urbain

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Contrat assurance de la collectivité

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a demandé à la SMACL de revoir le contrat d'assurances de la collectivité.

De son côté Groupama a remis une offre .

Le Conseil Municipal charge Mr le Maire d'examiner les 2 propositions et de souscrire un nouveau contrat auprès de la compagnie la mieux disante.

Ecole : Aménagement des 2 salles à l'étage

Avant de poursuivre l'étude, il convient de vérifier si le plancher répond aux normes de solidité. Un bureau sera missionné prochainement pour effectuer ce contrôle.

Pollution PCB

une réunion de la CLIS a été diligentée par Madame la Préfète début décembre suite à une mise sous séquestre d'un cheptel bovin.

Par l'intermédiaire de l'association Entre Taude et Belle branche les riverains de l'usine ont sollicité un dégrèvement de leurs taxes foncières.

Bulletin municipal : en cours de préparation, il sera distribué en fin d'année.

Travaux d'élagage

Une entreprise est mandatée par ERDF pour procéder à l'élagage des arbres et haies touchant les lignes électriques.

CLIS

La commune versera une participation financière pour un élève en Classe d'Intégration Scolaire

Cantine

Le personnel a été renforcé pour assurer le service du repas aux élèves de l'école



Site officiel : <http://www.bouere.mairie53.fr/>

En cas de suspension du transport scolaire, voir problème d'accueil des élèves à l'école de St Brice.

Cette question sera étudiée en comité du SIVOS.

Samedi 15 décembre : arrivée du Père Noël depuis le lotissement Résidence des Chênes jusqu'à la mairie avec concert de l'Union Musicale.

Vendredi 4 janvier : vœux de la municipalité 18h30 salle polyvalente

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.